

**SECOND
ORIGINAL**



Ludovic BEAUGRAND et Antoine GOLLINOT,
Huissiers de Justice associés,
78 avenue du Maréchal Foch,
BP 5004,
83091 TOULON CEDEX

Tel : 04.94.09.74.50

Fax : 04.94.09.74.51

@ : secretariat@huissiers-toulon-83.com

TOULON

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

ET LE TRENTE-ET-UN JUILLET

A LA REQUETE DE :

Le Syndicat des Copropriétaires de la copropriété « Le Catamaran B », situé à LA SEYNE-SUR-MER (Var), 24 avenue Alex Peiré, pris en la personne de son syndic en exercice, la société Hélion, SARL au capital de 276 000 euros inscrite au RCS de TOULON sous le numéro B 332 919 794, prise en son agence de LA SEYNE-SUR-MER, située 46 vieux chemin des sablottes, 83500, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON, associé de Maître Laurent CHOUNETTE et de Maître Sophie CAIS ainsi que d'Elisabeth RECOTILLET au cabinet desquels il a été élu domicile à 83 000 TOULON, 267 Boulevard Charles Barnier, résidence le Kallisté ;

AGISSANT EN VERTU DE :

La grosse en due forme exécutoire d'un jugement rendu par le tribunal d'instance de TOULON (Var), le 11 décembre 2018, signifié suivant acte de la SCP BEAUGRAND - GOLLINOT, huissiers de justice associés à la résidence de TOULON (VAR), le 10 janvier 2019 devenu définitif faute d'appel.

D'une hypothèque légale publiée le 3 août 2015, volume 2015 V n° 2995 et bordereau rectificatif publié le 29 septembre 2015 volume 2015 V n°3700.

Du procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires de l'immeuble « Le catamaran B » à LA SEYNE-SUR-MER en date du 26 avril 2018 autorisant son syndic en exercice à engager une procédure de saisie-immobilière pour parvenir à la vente des lots n° 186, 235 et 484 appartenant à Monsieur FERREIRA et Madame GAUDEFROY

Et faisant suite à un précédent commandement de payer valant saisie-immobilière régularisé par acte du ministère de la SCP BEAUGRAND GOLLINOT, huissiers de justice associés à résidence de TOULON en date du 9 juillet 2019.

Agissant à l'encontre de :

Monsieur Anthony, Noël FERREIRA, né le 26 décembre 1986 à VILLECRESNES (94), d'une part

Et de Madame Julie, Marion GAUDEFROY, le 5 août 1987 à LA SEYNE-SUR-MER (83), d'autre part ;

Tous deux domiciliés à 83 500 LA SEYNE-SUR-MER, 24 avenue Alex Peiré

Je, Antoine GOLLIOT, Huissier de Justice associé membre de la Société Civile Professionnelle « Ludovic BEAUGRAND – Antoine GOLLIOT », titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice à la résidence de TOULON (Var) y demeurant 78 Avenue du Maréchal Foch, soussigné,

Procède aux opérations suivantes accompagné des personnes suivantes dont le concours est nécessaire :

Monsieur Philippe MASCARO, société adiante, diagnostiqueur immobilier ;

Monsieur Jean-Claude LASSON société agence varoise de serrurerie, basée à CUERS, en sa qualité de serrurier ;

Mesdames Nina DOUSTALY et Céline BOYER en qualité de témoins.

Me transporte ce jour à 83 500 LA SEYNE-SUR-MER, 24 avenue Alex Peiré, immeuble Le Catamaran B, neuvième étage, porte gauche face ascenseur, où là étant ai dressé comme suit le descriptif du bien poursuivi :

CONSTATATIONS

❖ **ENVIRONNEMENT :**

Il s'agit d'un immeuble bien situé, en plein cœur de ville de LA SEYNE-SUR-MER, légèrement en périphérie de l'hyper centre et bénéficiant de tous commerces à proximité ainsi que tous transports. Cet appartement offre une vue panoramique sur la mer.

❖ **L'IMMEUBLE**

Il s'agit d'un immeuble de seize étages desservant quatre appartements par étage, deux ascenseurs permettent aux usagers de se rendre dans différents étages.

❖ **OCCUPATION :**

Les lieux sont inoccupés au moment des opérations de description, l'appartement est entièrement vide de biens et de personnes.

Personne ne répondant à mes appels, je donne instruction au serrurier de procéder à l'ouverture forcée des lieux, lequel y parvient sans difficultés.

Les lieux sont totalement inhabités, apparaissent vides et se décomposent de la manière suivante :

Une vaste entrée desservant une cuisine avec loggia, un séjour double avec balcon/terrasse, un couloir de dégagement desservant quant à lui une première chambre, une deuxième chambre, un cabinet d'aisances et une salle de bains.

La surface au sol est de :

Voir rapport en annexe (relevé de surface en loi CARREZ).

Electricité :

Apparaissant vétuste.

Chauffage :

Par radian

Absence de compteur à gaz.

L'ensemble des diagnostics immobiliers figurent en annexe.

Taxe foncière :

Non renseignée.

Taxe d'habitation :

Non renseignée.

Syndic :

Cabinet requérant. Se reporter aux représentants du requérant visés ci-avant.

Menuiseries :

Présence double-vitrage généralisé dans l'appartement à l'exception toutefois de la baie située dans la loggia.

❖ **HALL D'ENTREE :**

Porte d'entrée en bois sécurisée, fermeture trois points apparaissant quelque peu marquée par l'usage, de nombreuses traces de salissures visibles en surface.

Hall d'entrée éclairé à l'aide d'un plafonnier se limitant à deux fils plus douille plus ampoule.

Plafond et murs entièrement peints, peinture apparaissant défraîchie.

Plinthes et sols entièrement carrelés, carrelage apparaissant quelque peu vétustes.

Eléments d'équipements :

- Combiné interphone,

- Petit placard penderie, intérieur peint, marqué par l'usage,
- Prises de courant,
- Compteurs et interphone mural.

❖ **A LA SUITE, CUISINE :**

Porte d'accès en bois creux avec partie centrale vitrée, apparaissant à l'état d'usage.

Egalement une porte fenêtre à deux battants en PVC double vitrage avec volets en accordéon, la porte est dépourvue de poignée et joint apparaissant fatigué.

L'éclairage au plafond à l'aide d'un plafonnier se limitant à deux fils, plus douille, plus ampoule.

Plafond peint avec poutres apparentes peintes également.

Murs recouverts d'un papier peint apparaissant marqué par l'usage.

Crédence recouverte d'un carrelage mural apparaissant à l'état d'usage.

Plinthes et sols recouverts d'un carrelage ancien apparaissant quelque peu marqué par l'usage.

Eléments d'équipement :

Cuisine aménagée équipée : Eléments bas constitués de six portes dont une est cassée et six tiroirs dont deux sont des tiroirs d'apparat.

Plan de travail en mélaminé apparaissant quelque peu marqué par l'usage.

Eléments haut constitués de sept portes en bois rustique verni, quelque peu marquées par l'usage.

Egalement un évier en résine, deux bacs avec pailleuse, robinet en col de cygne apparaissant à l'état d'usage.

Une plaque de cuisson quatre feux de marque « WHIRLPOOL » (non-testée).

Absence de hotte aspirante.

Un four encastré de marque « DE DIETRICH » apparaissant vétuste.

Une sortie VMC très poussiéreuse.

Une arrivée et une évacuation d'eau.

Electricité, fils pendants par endroits au niveau des prises.

Un convecteur électrique marqué par l'usage.

❖ A LA SUITE, LOGGIA :

Bénéficie d'un éclairage naturel à l'aide d'une baie vitrée en aluminium, deux panneaux coulissants, simples vitrages et également une porte intermédiaire donnant sur le balcon/terrasse en aluminium également, simple vitrage, l'ensemble apparaissant marqué par l'usage.

Eclairage à l'aide d'une applique murale, plafonds et murs recouverts d'une peinture apparaissant défraîchie.

Plinthes et sols carrelés, apparaissant à l'état d'usage.

Eléments d'équipement :

Meubles de rangement fixés au mur.

Elément de cuisine trois portes.

Un store en tissu également, apparaissant vétuste.

SEJOUR :

A la suite, séjour double accessible depuis le couloir principal, depuis le hall d'entrée à l'aide d'une double porte en bois creux, avec partie centrale vitrées, apparaissant à l'état d'usage.

Eclairage naturel de cette pièce à l'aide d'une porte-fenêtre à deux battants en PVC, double vitrage, avec deux panneaux fixes latéraux et volets en accordéons PVC à l'extérieur, apparaissant à l'état d'usage.

Egalement une baie vitrée, deux panneaux coulissants, cadre aluminium, double vitrage avec volets bois en accordéon lesquels apparaissent fortement dégradés.

Enfin une fenêtre en PVC à deux battants, double vitrage, apparaissant à l'état d'usage. Il s'agit d'une fenêtre oscillo-battante.

Eclairage à l'aide de deux plafonniers se limitant à deux fils, plus douille, plus ampoule.

Plafond et murs entièrement recouverts d'une peinture apparaissant fortement défraîchie et comportant différentes traces d'emprises de meubles visibles et de saletés essentiellement en partie médiane basse.

Trous chevillés non-rebouchés.

Plinthes carrelées apparaissant marquées par l'usage, anciennes en tout cas, un carreau est manquant et traces de débordements de peinture visibles par endroits en partie supérieure.

Sol recouvert d'un carrelage ancien apparaissant légèrement marqué par l'usage.

Eléments d'équipement :

Deux convecteurs électriques et diverses prises et interrupteurs lesquels ont tendance à se désolidariser du mur par endroits.

❖ ACCES AU BALCON TERRASSE :

Lequel bénéficie de deux stores.

Murs recouverts d'un enduit peint, aspect brut.

Egalement au sol un carrelage apparaissant à l'état d'usage.
Garde-corps métallique peint.

(Un pigeon semble avoir élu domicile sur ce balcon/terrasse)

❖ A LA SUITE, COULOIR DE DEGAGEMENT :

Coin nuit et sanitaires.

Porte intermédiaire en bois creux avec partie centrale vitrée (vitre absente).

Couloir éclairé à l'aide d'un plafonnier se limitant à deux fils plus douille plus ampoule.

Plafonds et murs recouverts d'une peinture talochée, enduit taloché apparaissant défraîchi.

Absence de plinthes par endroits ou carreaux anciens.

Sol recouvert d'un faux-plancher apparaissant quelque peu marqué par l'usage.

Eléments d'équipement :

Un placard renfermant 4 étagères, deux portes métalliques kazed.

❖ A LA SUITE, PREMIERE CHAMBRE :

Porte d'accès à l'aide d'une porte en bois creux, poignée lâche, plaques de propreté, condamnation intérieure, à l'état d'usage comportant des traces de salissures et traces de percements côté intérieur.

Eclairage naturel à l'aide d'une fenêtre à deux vantaux, cadre métallique, double vitrage avec volets en PVC en accordéon, apparaissant quelque peu marquée par l'usage.

Un plafonnier.

Plafond et murs entièrement peints, apparaissant défraîchis et comportant des personnages reproduits à la peinture.

Plinthes et sol recouverts d'un faux-plancher apparaissant quelque peu marqué par l'usage.

Eléments d'équipement :

Un convecteur électrique apparaissant également marqué par l'usage.

Prises de courant ayant tendance à se désolidariser du mur.

❖ **A LA SUITE, CHAMBRE NUMERO DEUX :**

Porte d'accès en bois creux, peinte, avec inscriptions en extérieur, poignée, plaque de propreté, condamnation intérieure, apparaissant à l'état d'usage, traces de salissures visibles en surface et percements en partie haute côté intérieur.

Eclairage à l'aide d'une fenêtre, cadre métallique, double vitrage, avec volets extérieurs en PVC, en accordéon, lesquels sont quelque peu marqués par l'usage.

Une suspension plafond se limitant à un fil, plus douille, plus ampoule.

Plafond peint, à l'état d'usage.

Murs recouverts d'une peinture, enduit taloché, apparaissant défraîchis.

Plinthes et sol recouverts d'un faux plancher, apparaissant quelque peu marqué par l'usage, plinthes absentes par endroits.

Sol carrelé, vétuste également.

Eléments d'équipement :

Un grand placard penderie, six portes kazed, intérieur tapissé, vétuste.

Un convecteur électrique et prise de courant électrique ayant tendance à se désolidariser du mur.

❖ **A LA SUITE, CABINET D'AISANCES :**

Porte d'accès en bois creux, peinte, avec poignée, serrure, plaque de propreté, condamnation intérieure.

Eclairage à l'aide d'un plafonnier se limitant à deux fils, plus douille, plus ampoule.

Plafond et hauts des murs peints. Bas des murs recouverts d'une faïence murale, apparaissant à l'état d'usage.

Plinthes et sol recouvert d'un carrelage ancien.

Eléments d'équipement :

Toilettes à l'anglaise avec effet dossier, lunette et abattant plastique, cuvette fortement entartrée et capot supérieur de l'effet dossier absent.

❖ A LA SUITE, SALLE DE BAIN :

Porte d'accès en bois creux.

Bois creux, peinture étalée de manière grossière, nombreux trous côté intérieur en partie haute.

Eclairage à l'aide de deux plafonniers, spots encastrés, dont un est hors-service.

Plafond recouvert d'une peinture apparaissant à l'état d'usage et murs recouverts d'une faïence apparaissant à l'état d'usage.

Absence de plinthes, sols recouverts d'un carrelage apparaissant sale, à l'état d'usage.

Eléments d'équipement :

Présence d'un grand miroir rectangulaire.

Deux vasques en porcelaine, équipées d'un robinet mitigeur eau chaude/ eau froide, apparaissant à l'état d'usage, montées sur un meuble, meuble étagère de fortune, peint.

Egalement une baignoire en résine avec robinet mitigeur eau chaude/eau froide, flexible et pommeau de douche, barre de fixation.

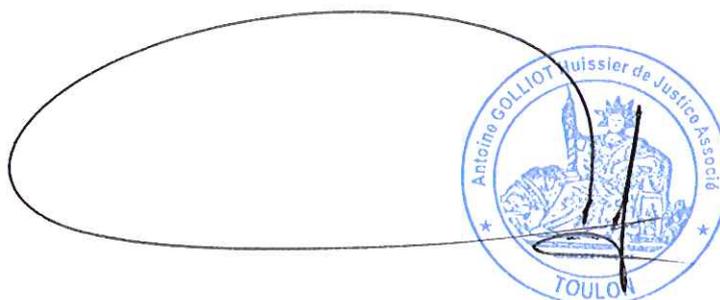
Robinetterie apparaissant quelque peu vétuste, flexible à changer.

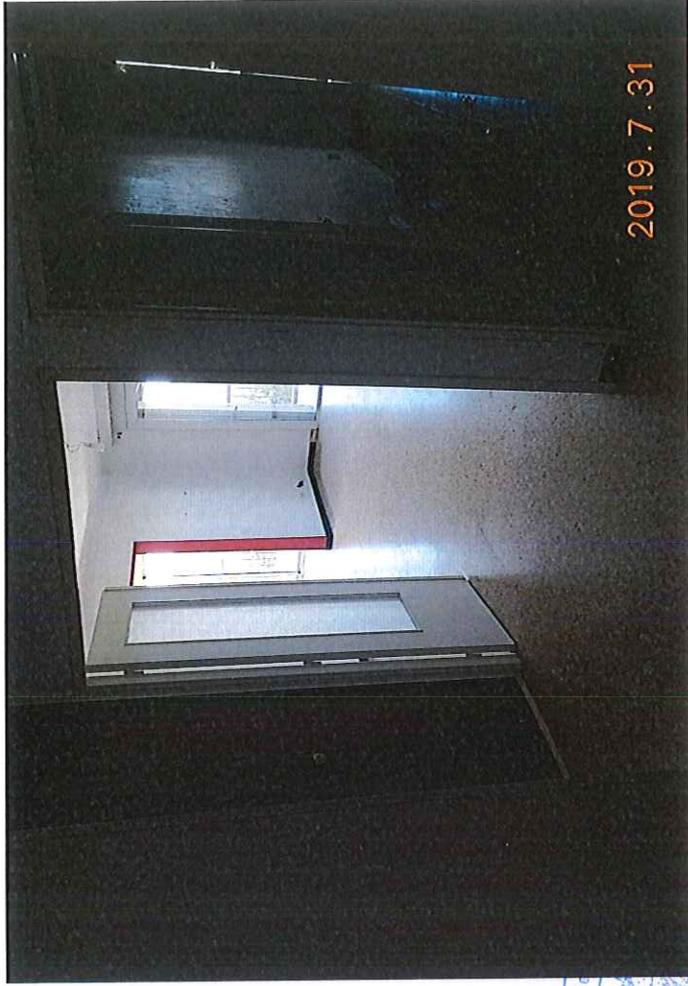
Pare-douche en verre, l'ensemble apparaissant à l'état d'usage.

Egalement un sèche-cheveux avec sa fixation murale et une sortie de VMC ailettes condamnées.

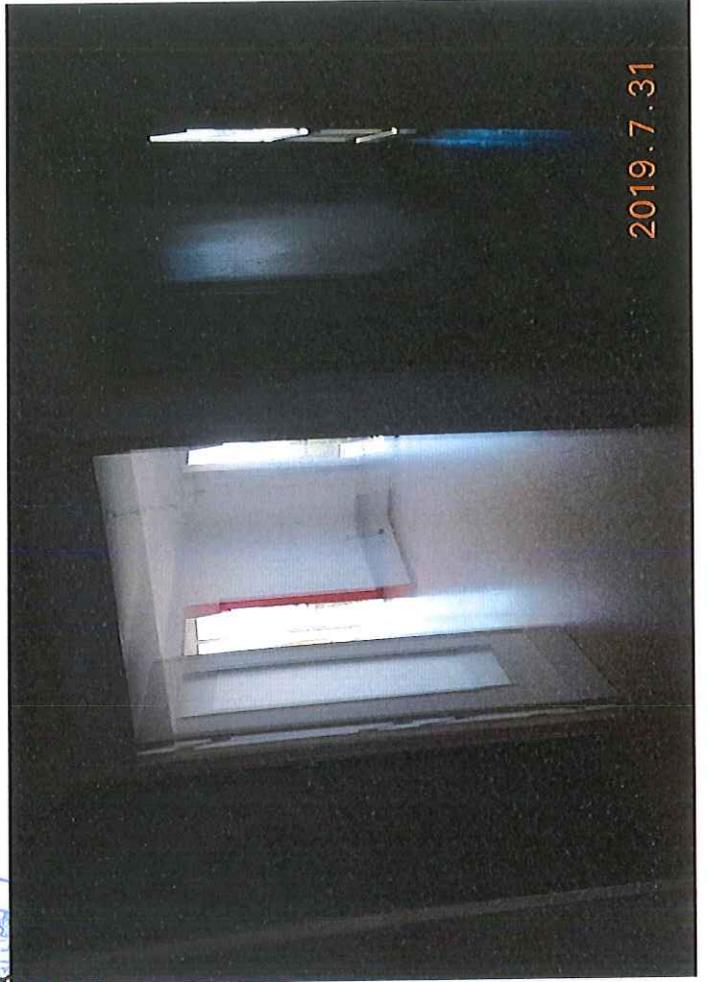
N'ayant plus rien à relever ni à décrire, je clos mes opérations de constatations, dresse le présent procès-verbal de constat auquel j'annexe, pour illustration, divers clichés photographiques, pour servir et valoir ce que de droit au profit de ma requérante.

DONT PROCES VERBAL

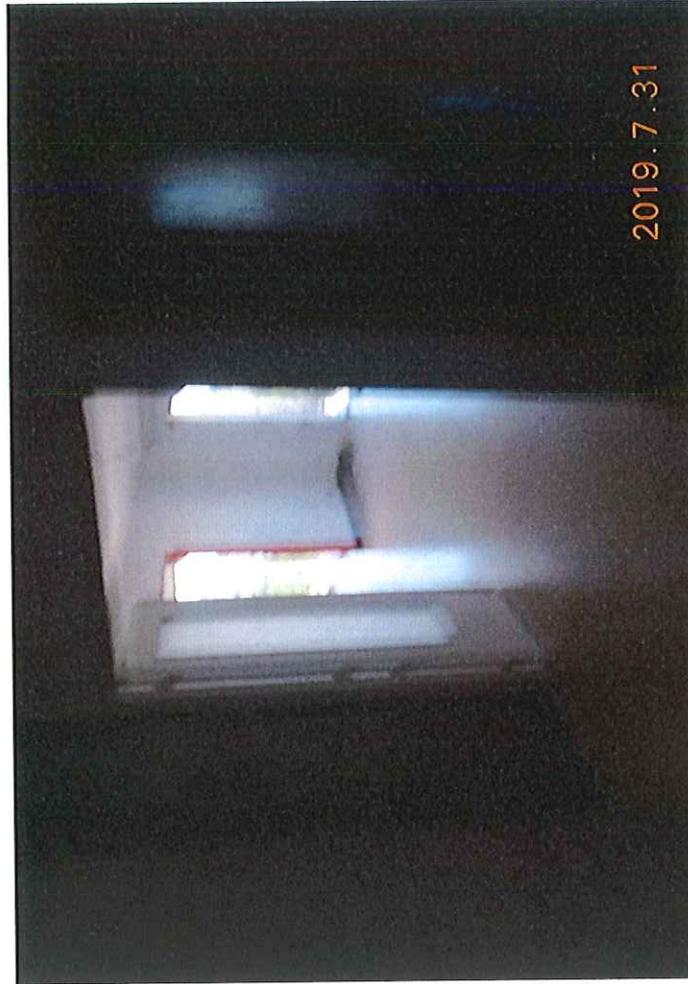




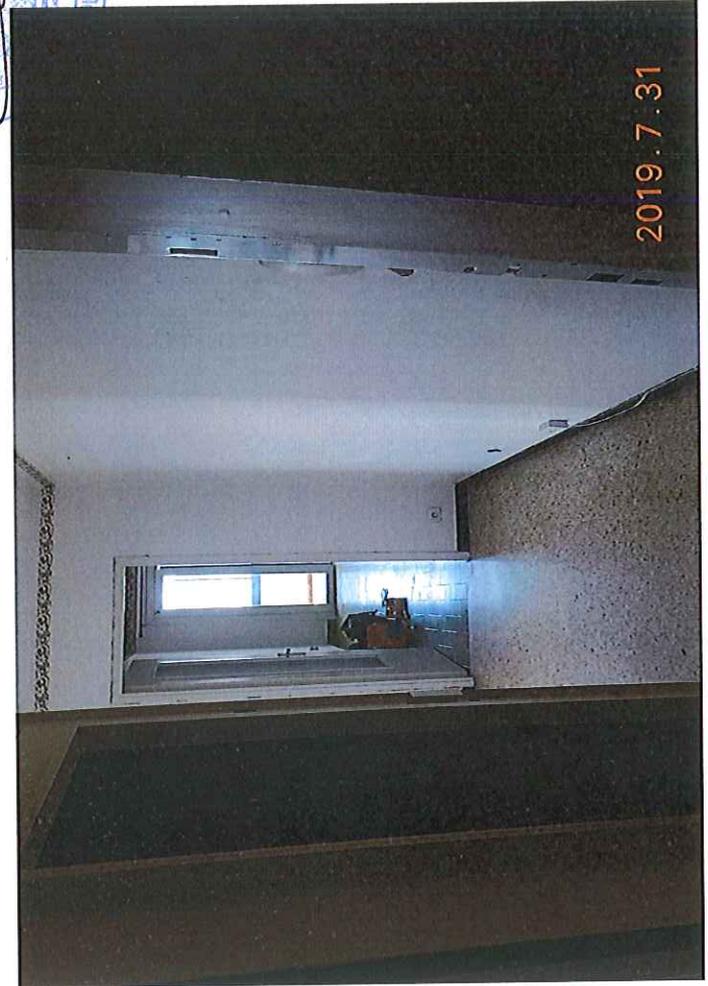
2019.7.31



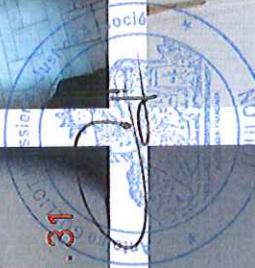
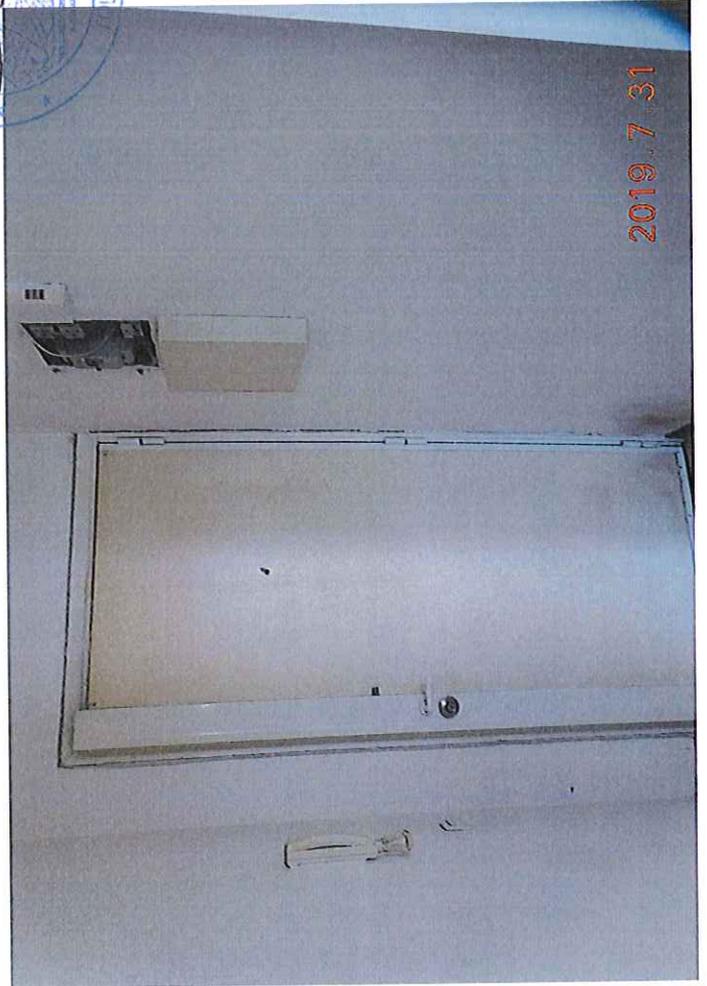
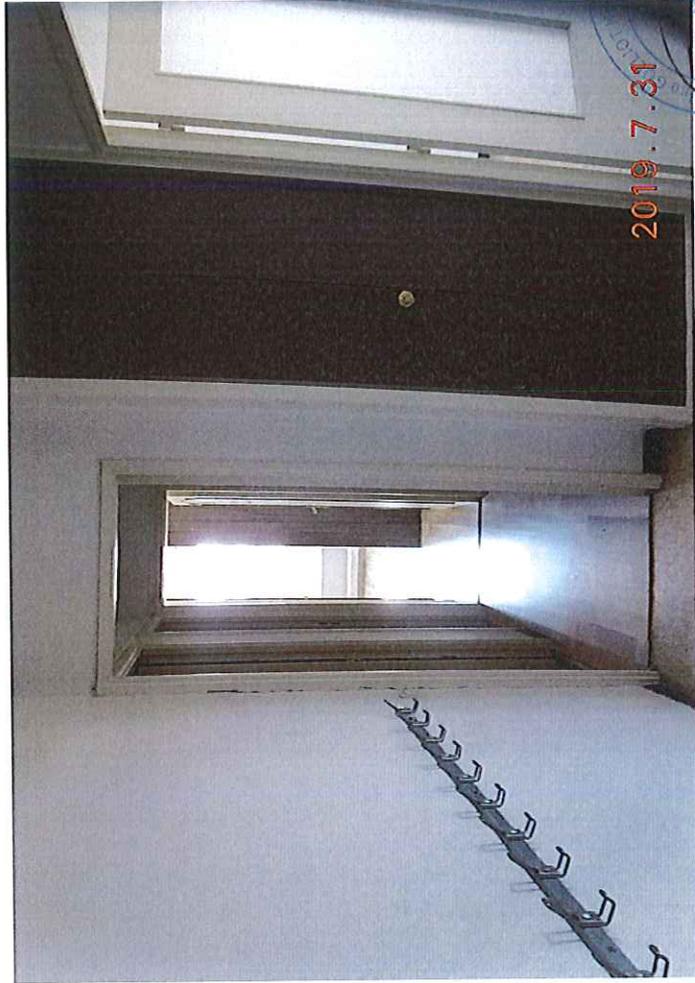
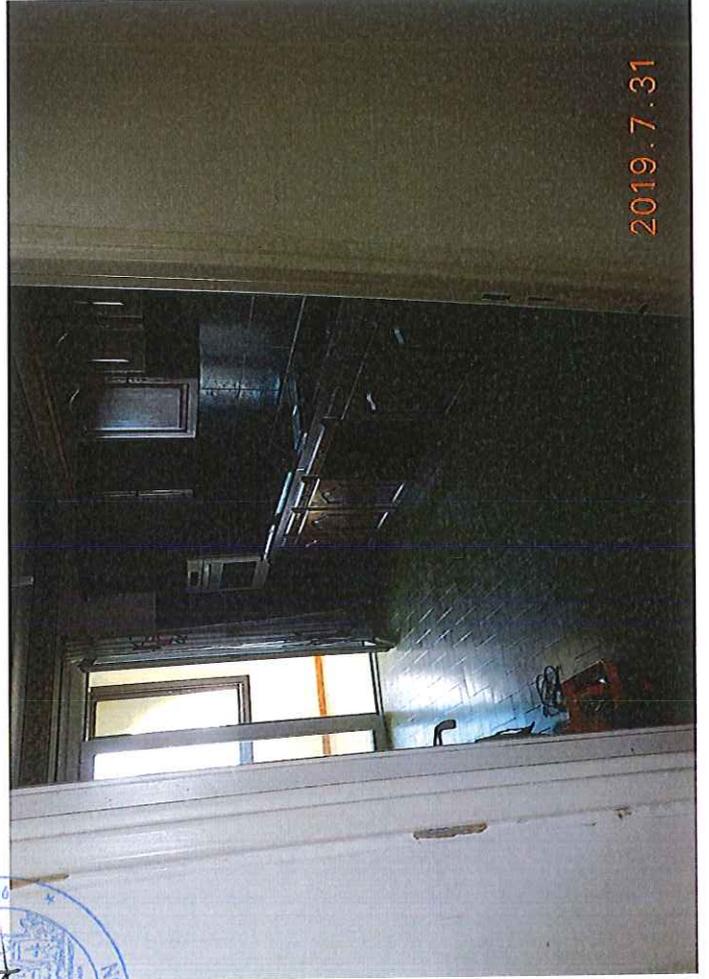
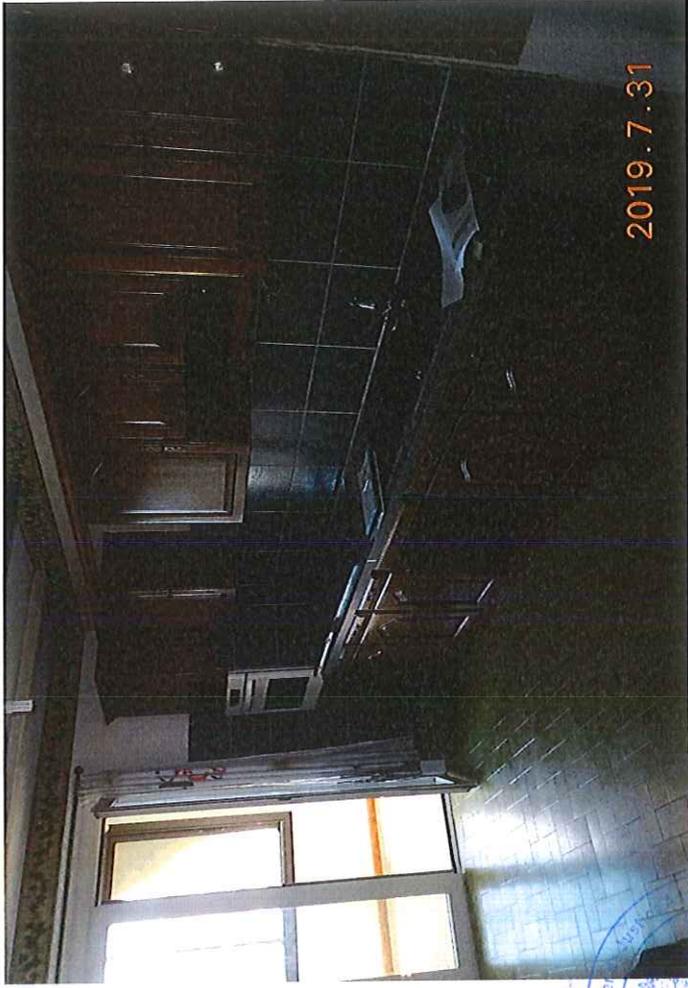
2019.7.31



2019.7.31

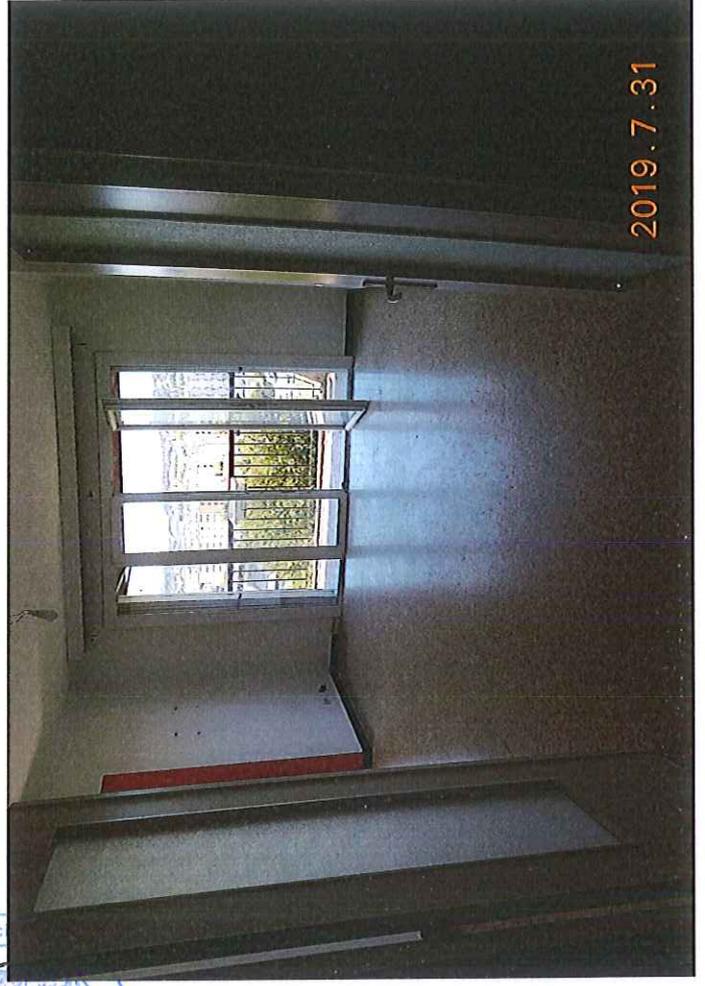


2019.7.31

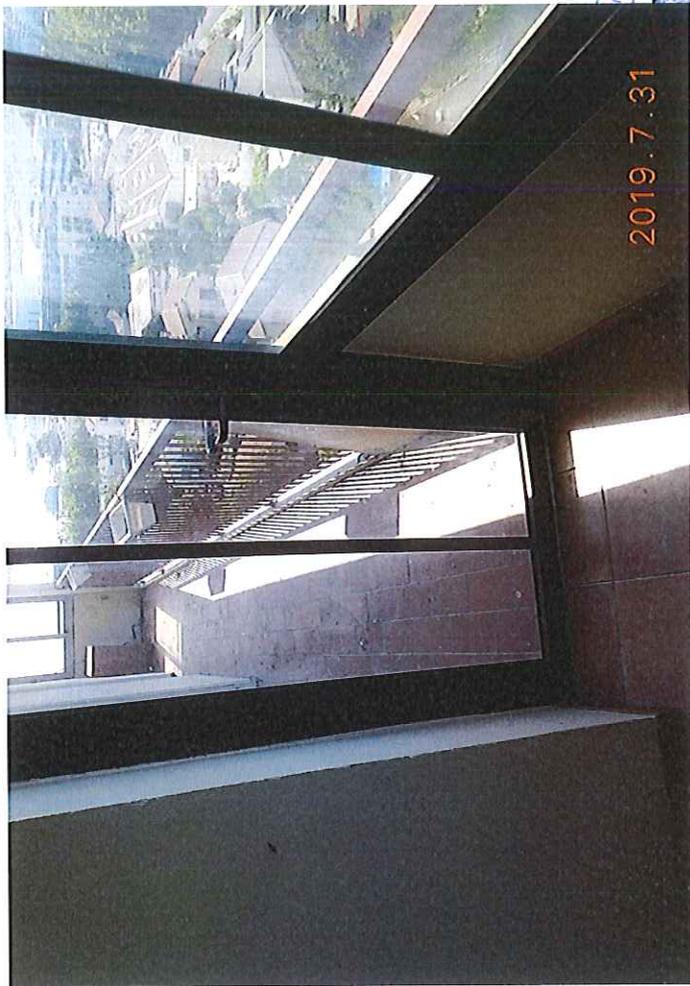




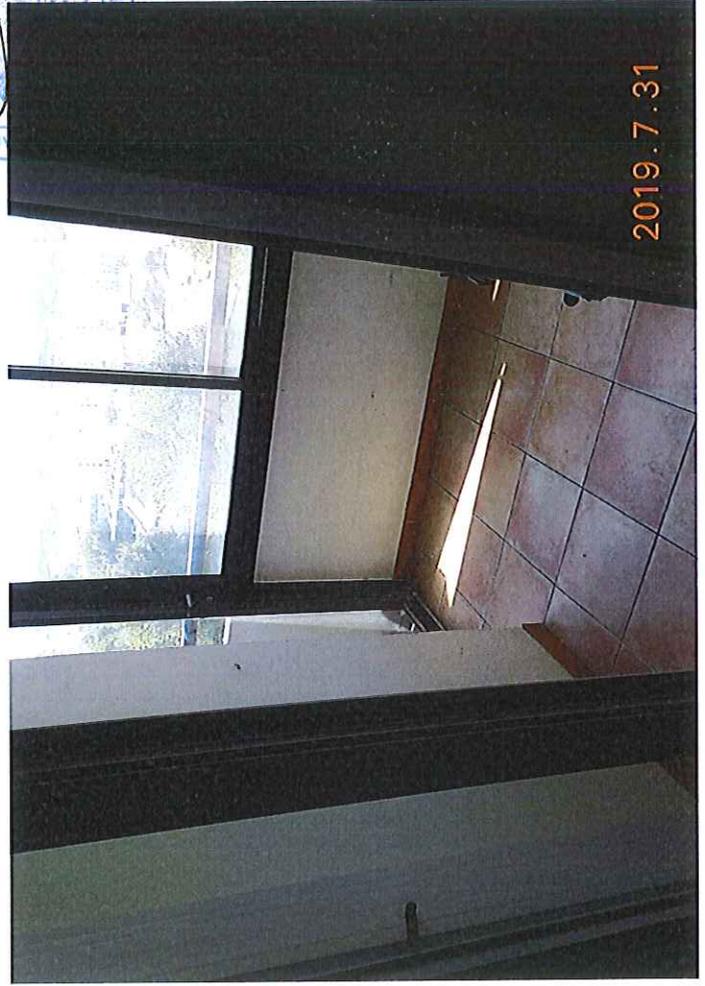
2019.7.31



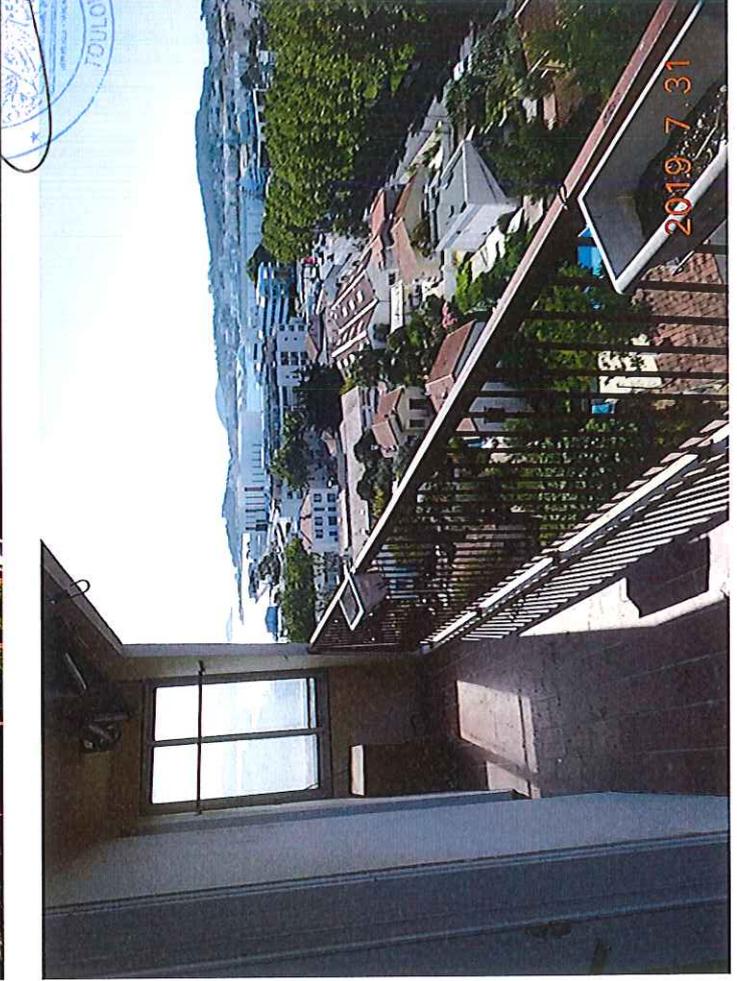
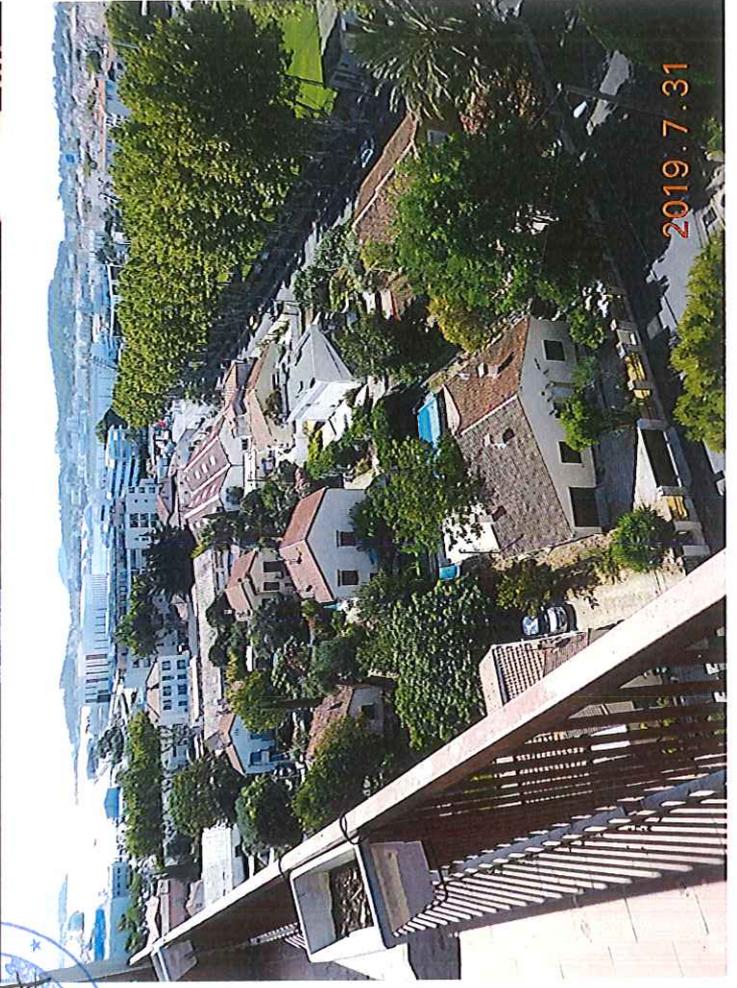
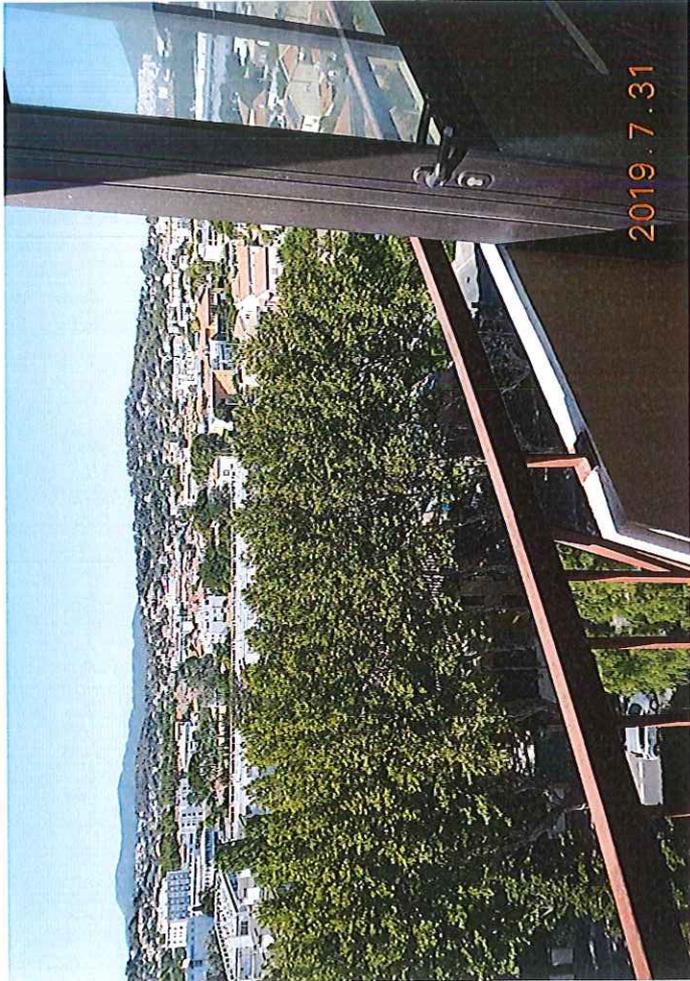
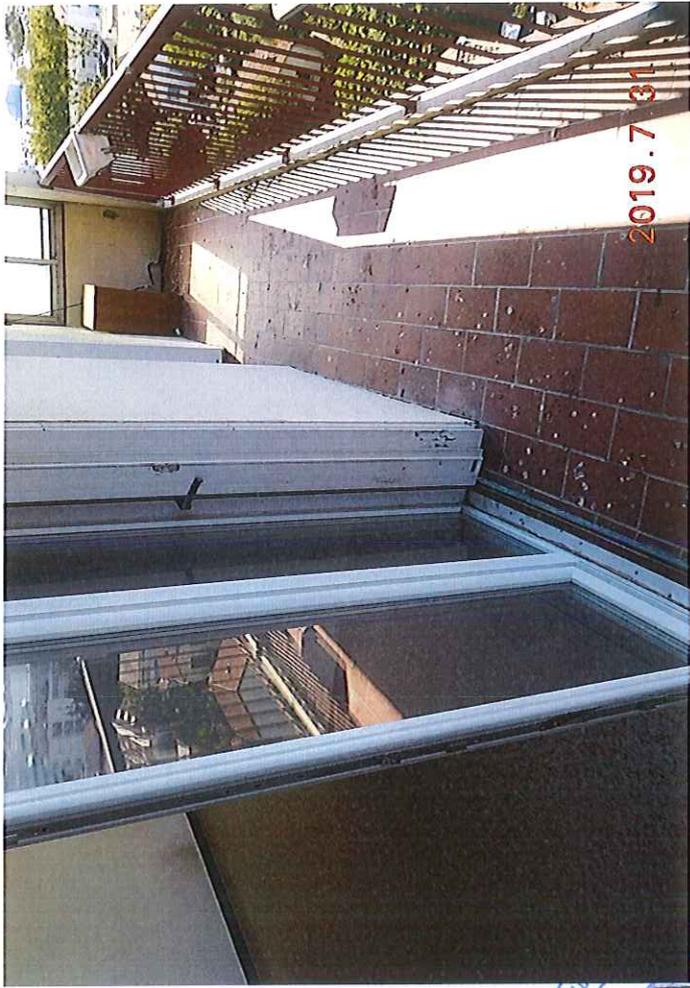
2019.7.31



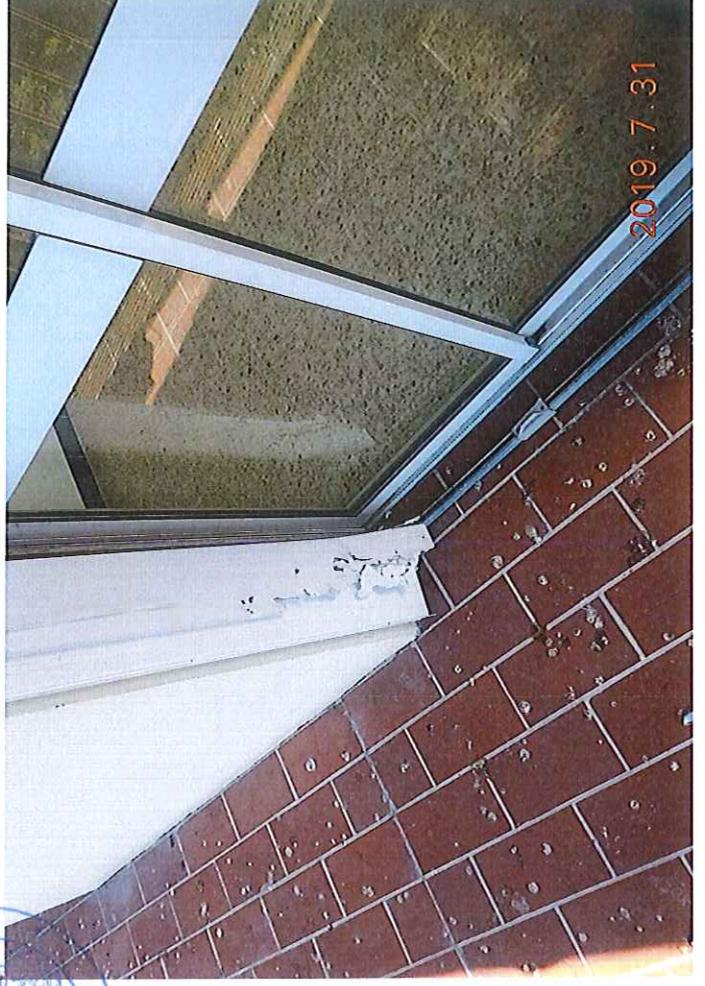
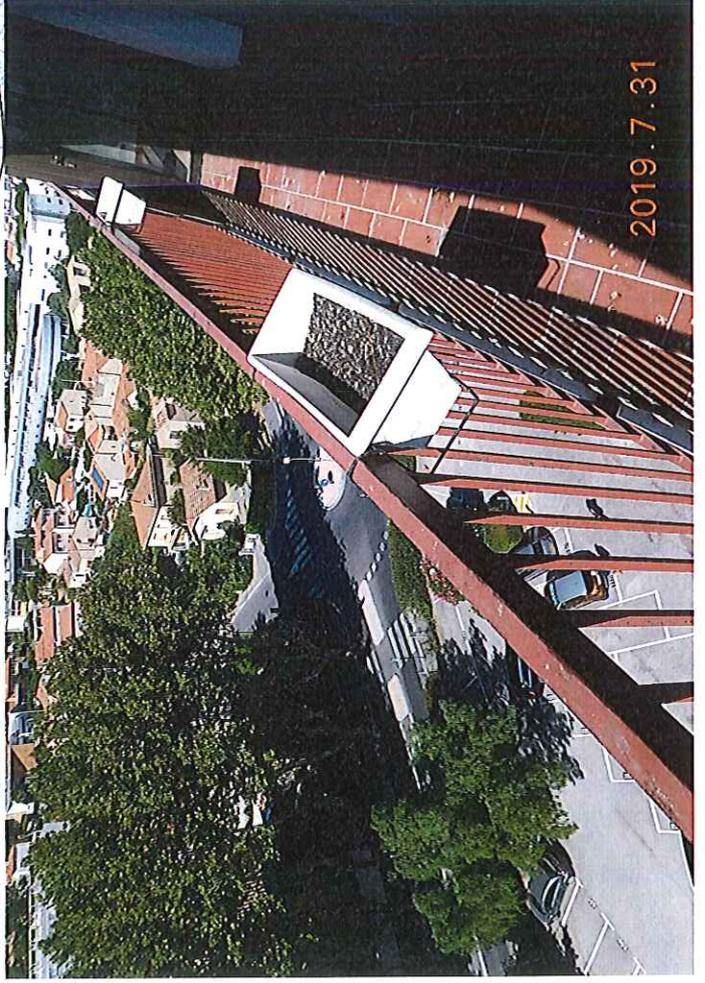
2019.7.31

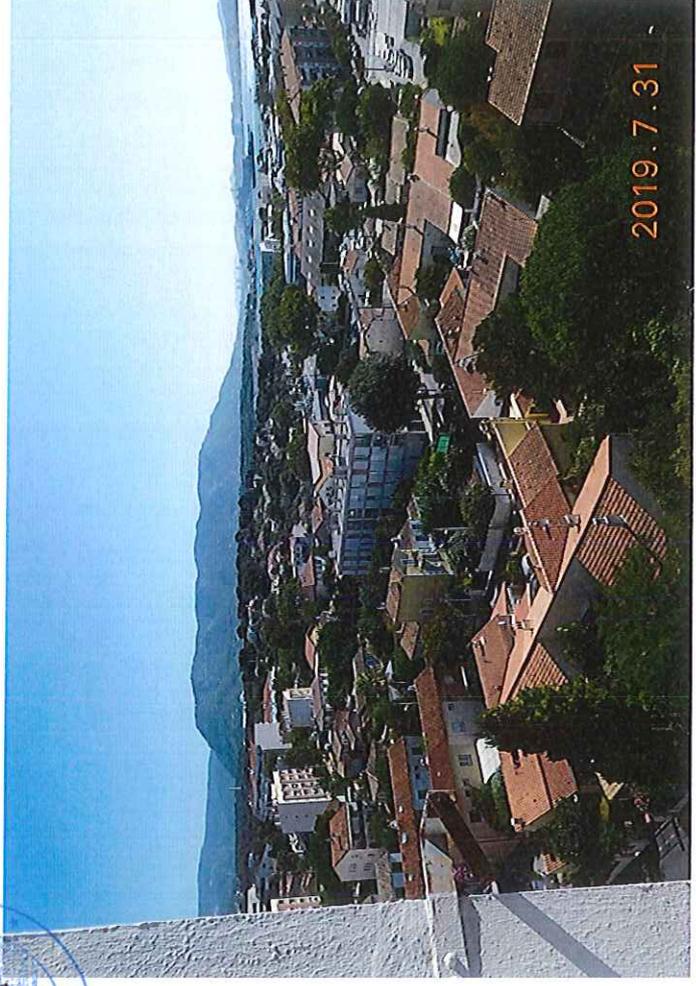
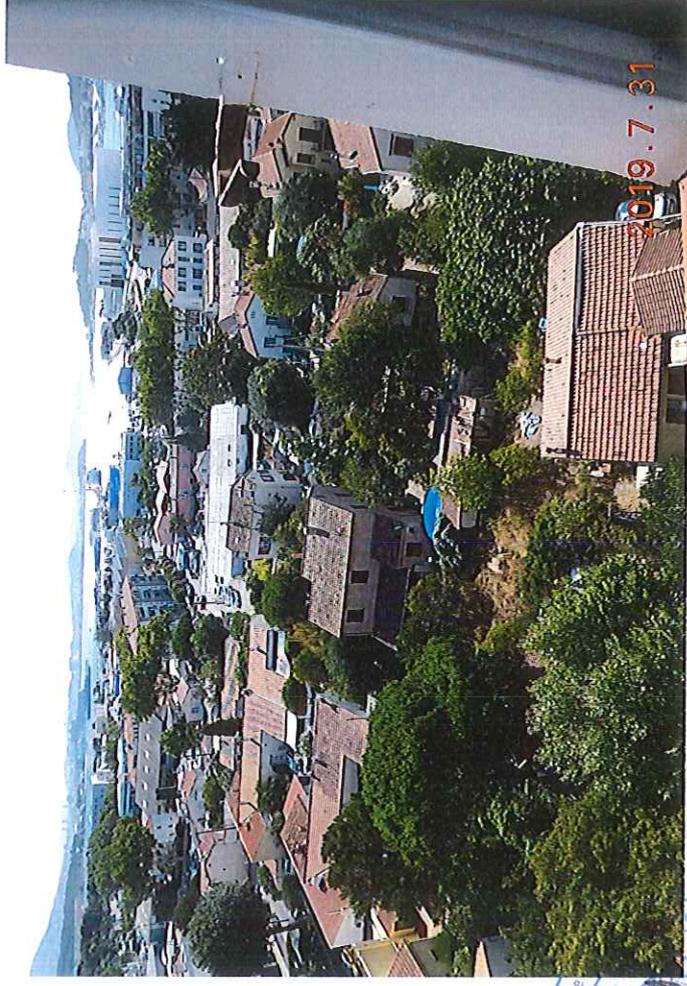
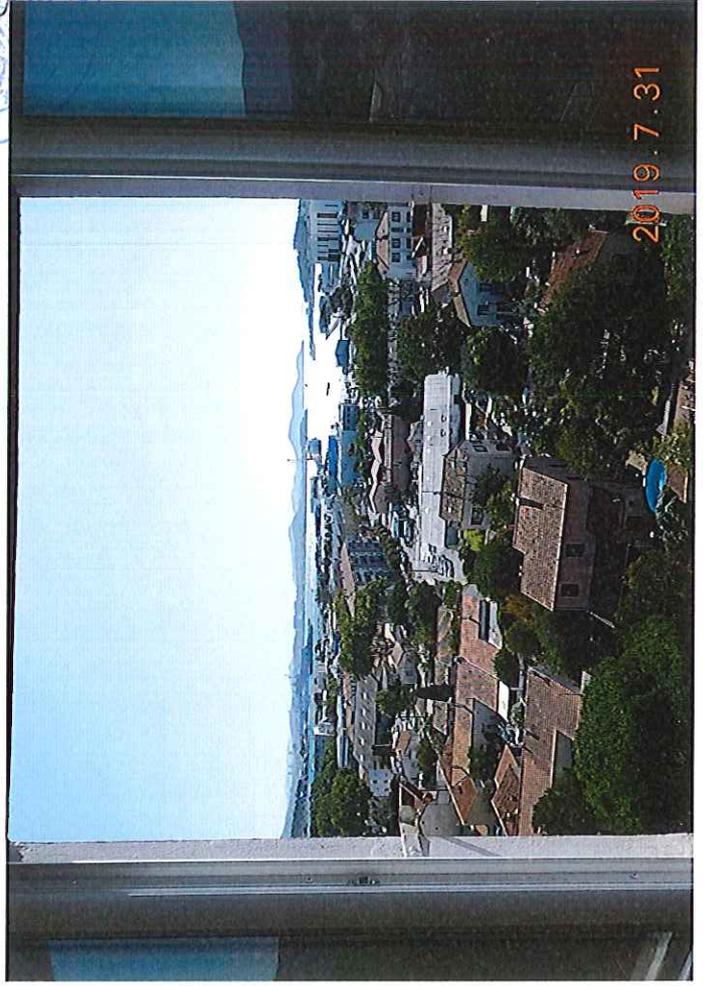
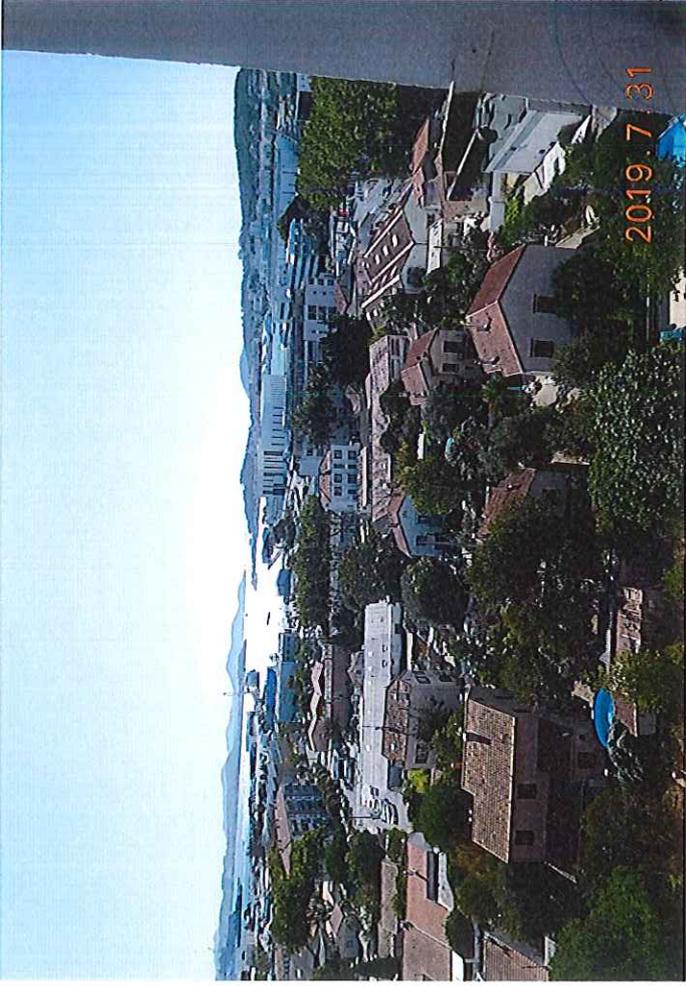


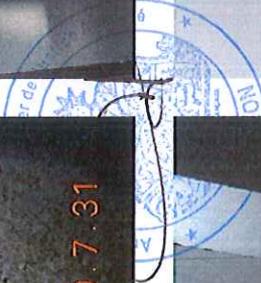
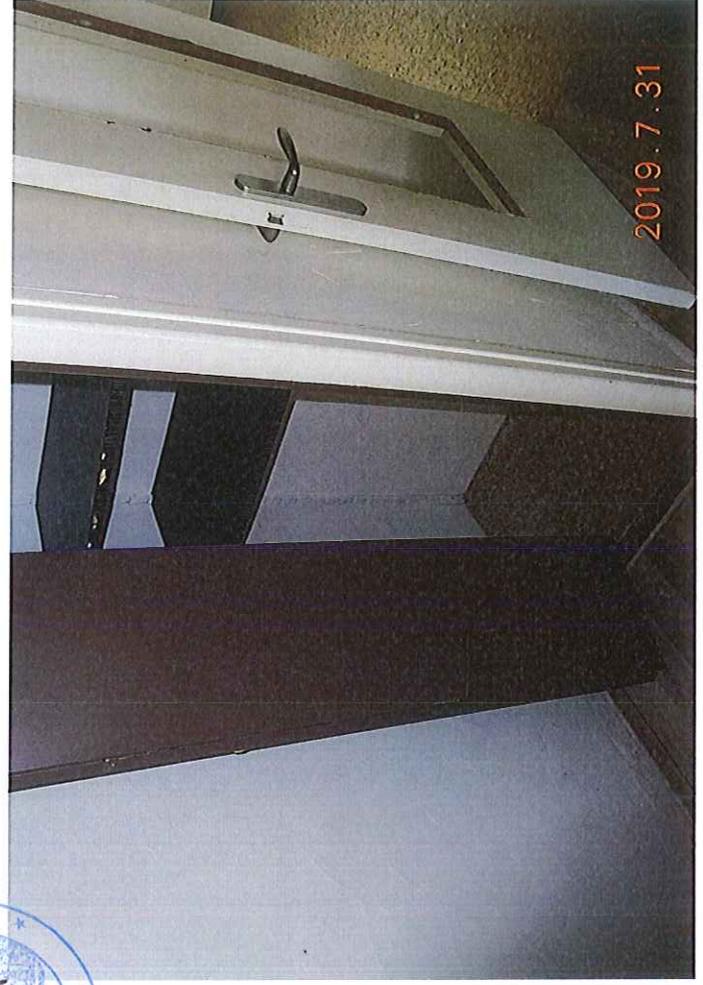
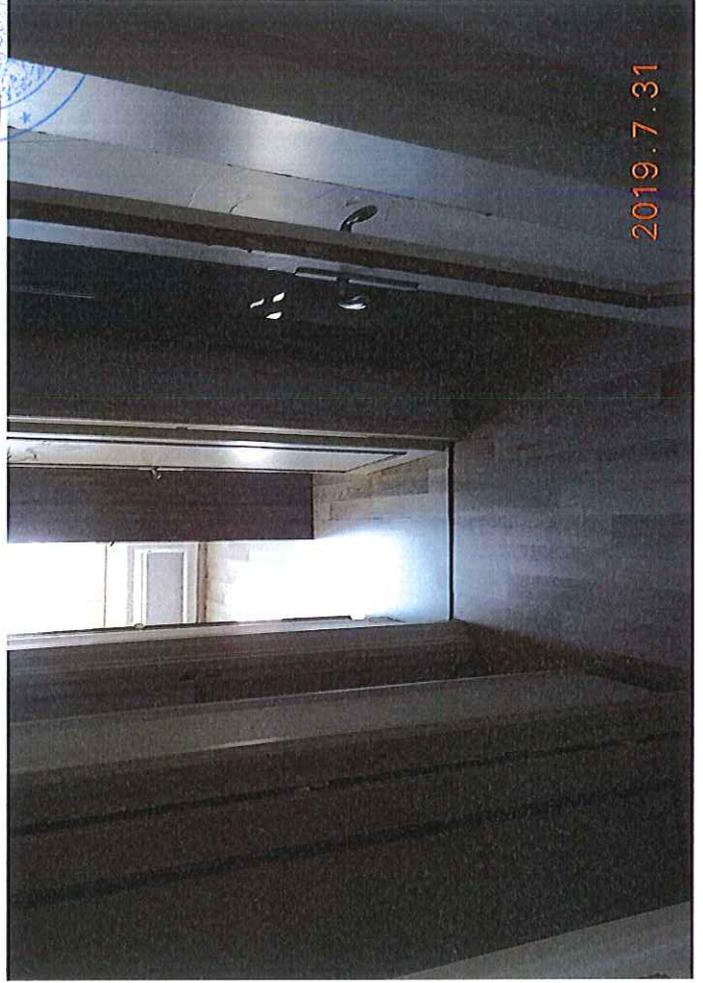
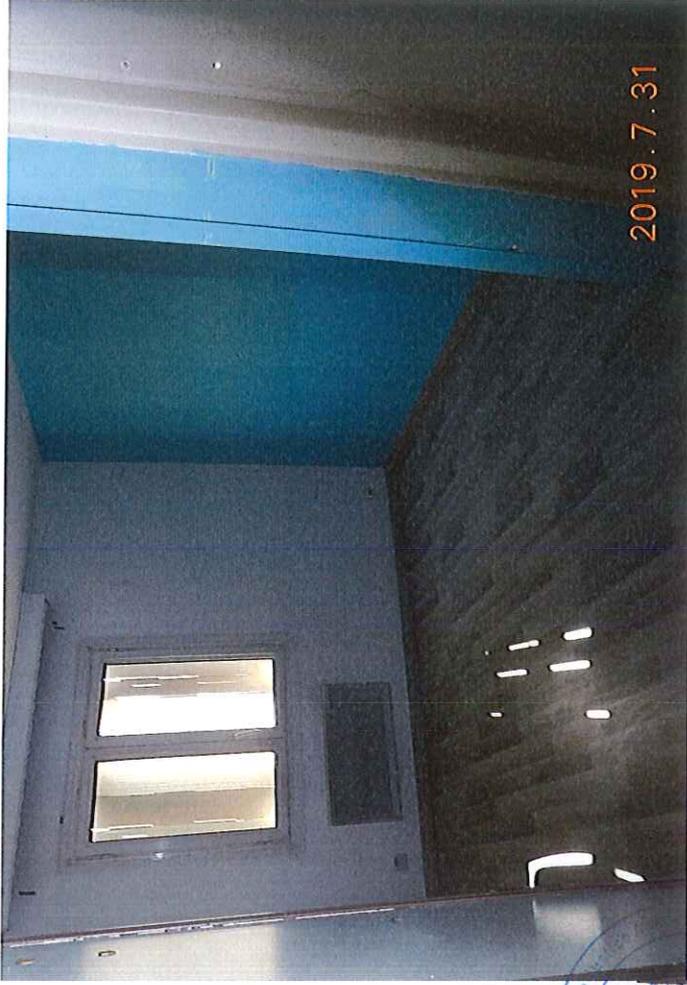
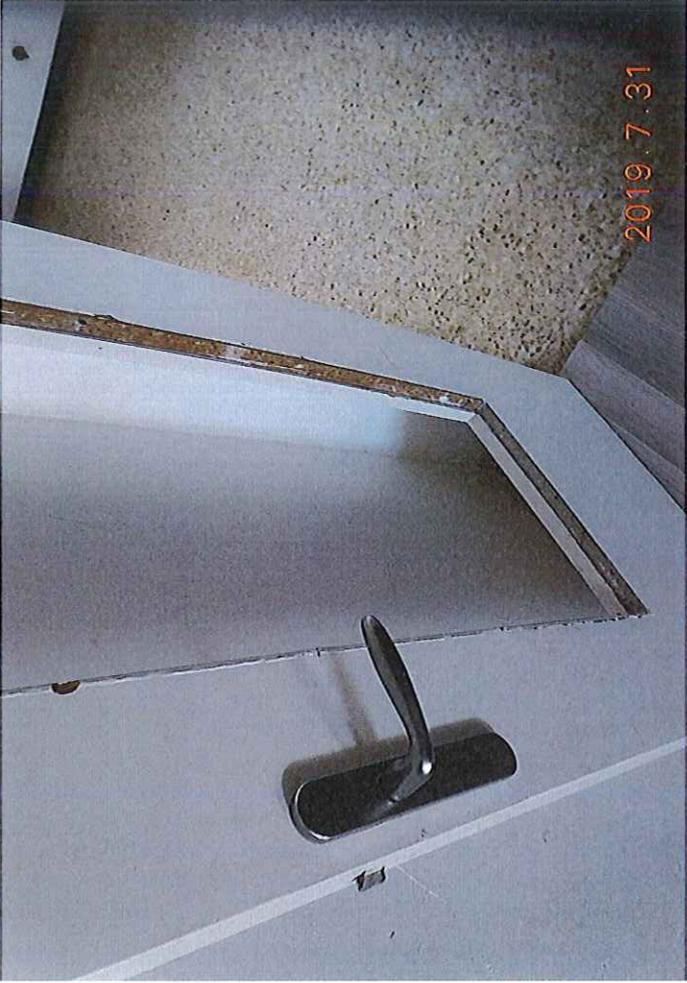
2019.7.31

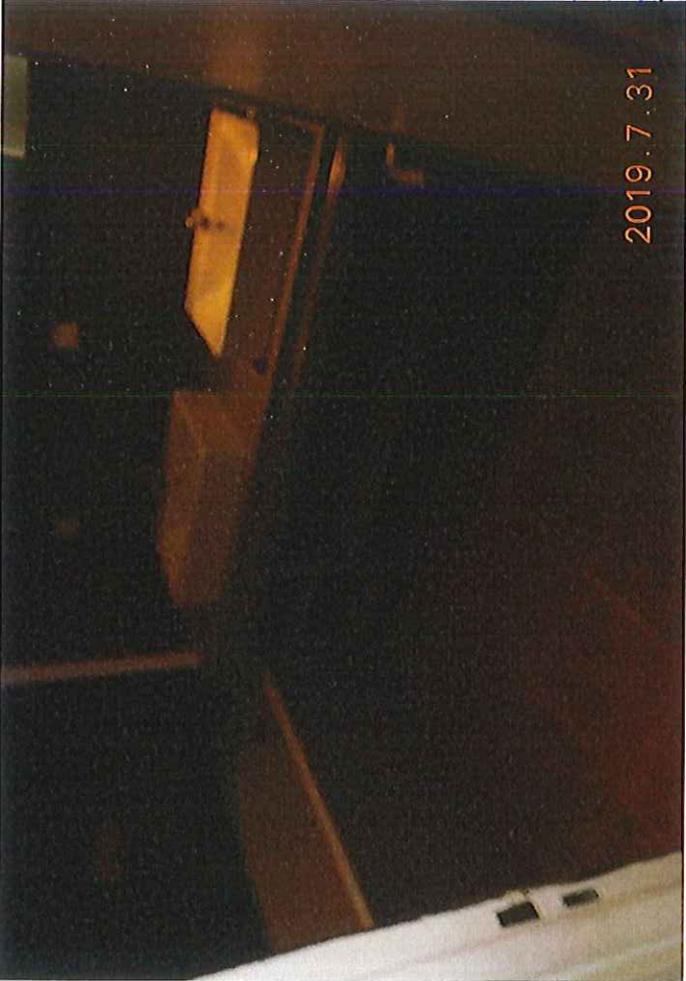


TOULON





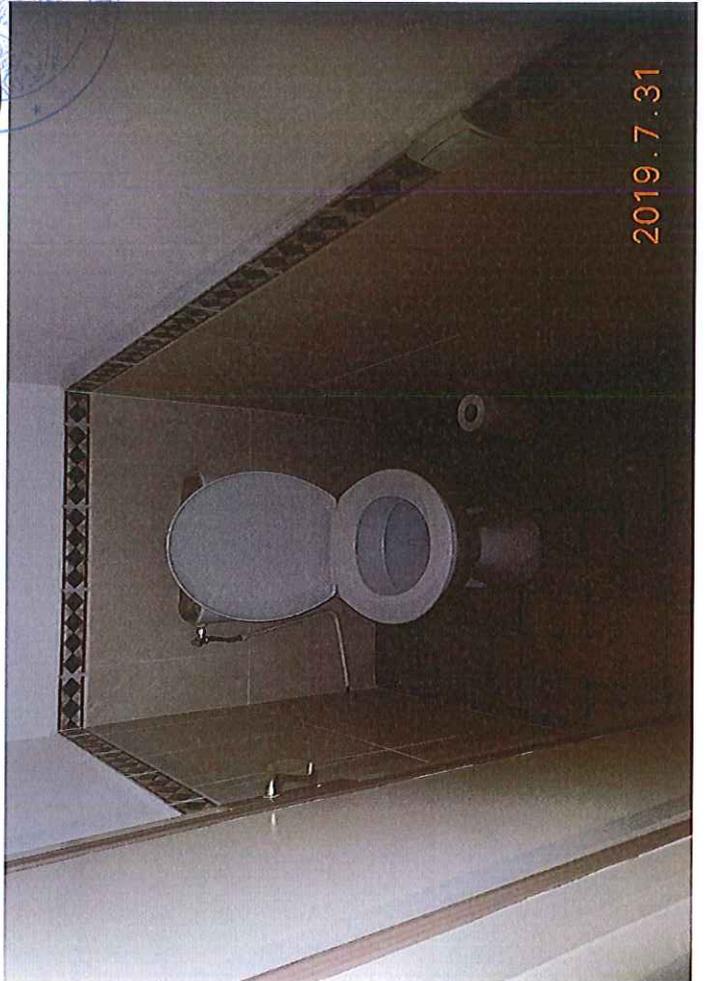




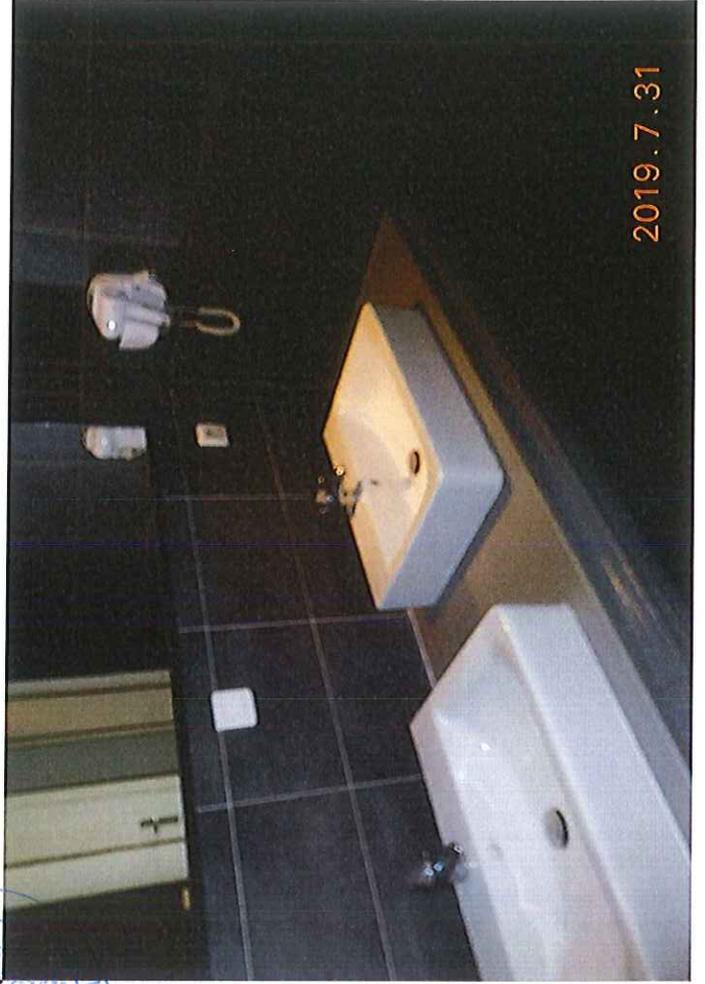
2019.7.31



2019.7.31



2019.7.31



2019.7.31

Sierra Justice Associació
LON

